

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t. :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t. :— » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.										
Arrivées à		Départs de		Arrivées à						
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.		6 h. 35 ^m matin.		8 h. 42 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 19 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	12 h. 38 ^m matin.	11 h. 45 ^m soir.
5 h. 1 ^m soir.		12 h. 55 ^m soir.		2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 h. 45 ^m soir.	4 h. 39 ^m matin.
10 h. 47 ^m »		5 h. 45 ^m »		7 h. 40 ^m »	9 h. 27 ^m »	9 h. 55 ^m »	—	4 h. 44 ^m matin.	11 h. 7 ^m »	2 h. 30 ^m soir.
Train de marchandises régulier :				Départ de Cahors — 5 h. « ^m matin.		Arrivée à Cahors — 8 h. 56 ^m soir.		Train de foire. {		
								Départ de Libos. — 7 h. 10 ^m matin.		
								Arrivée à Cahors. — 9 h. 15 ^m matin.		

SOUSCRIPTION NATIONALE
Organisée par le Conseil municipal de Cahors
POUR
L'ÉRECTION D'UN MONUMENT

LÉON GAMBETTA

CAHORS

On souscrit au bureau du Journal.

STATUE DE LÉON GAMBETTA

Un sculpteur bien connu vient d'exécuter, pour la maison d'objets d'art David, de Paris, une statuette de Gambetta, de 60 cent. de hauteur, qui est un véritable chef d'œuvre comme vérité, expression, énergie de la pose et comme fini.

Nous en avons reçu un beau spécimen que nous avons exposé dans nos bureaux.

Nous engageons vivement les amis de l'illustre et regretté compatriote, en même temps que les amis de l'art, à venir voir cette belle œuvre, digne de l'artiste M. Gaudez, et du sujet qu'il a si magistralement traité.

Prix : **30 fr.** au bureau du Journal.

Les bénéfices de la vente de cette statue seront versés à la caisse de la souscription pour le Monument Gambetta.

Cahors, le 29 Mars.

ÉLECTION DE FIGEAC

Par la retraite de l'honnête M. Souhac, la lutte sera circonscrite, dimanche prochain, entre M. Rozières et M. Robert Calmon.

Variétés

l'Algérie

ET LES ALGÉRIENS

SOUVENIRS ET IMPRESSIONS

— LE DÉPART —

J'ai toujours aimé les voyages. C'est un sûr moyen de s'instruire, et aujourd'hui plus que jamais, avec les chemins de fer et les bateaux à vapeur, l'homme peut beaucoup voir, et par suite beaucoup retenir.

C'est aussi une question de tempérament. Tel restera toute sa vie enfermé dans sa petite ville, comme un rat dans un fromage de Hollande et trouvera que rien n'est plus doux que cette tranquillité et cette existence bornée dans ses désirs comme dans ses limites. Tel autre aimera au contraire à parcourir, sinon le monde, (non licet omnibus adire Corinthum) du moins sa province, son pays, et, si faire se peut, quelques contrées étrangères.

Je me range dans cette dernière catégorie. Par goût et par nécessité, j'ai sillonné la

Le choix des électeurs ne peut être douteux; il se fixera sur le fils de l'éminent vice-président du Sénat. Des motifs impérieux et urgents dicteront un choix aussi raisonnable et aussi libéral.

En nommant leur mandataire M. Robert Calmon, les électeurs du Haut-Quercy feront acte de clairvoyance, de sagesse, de libéralisme et de dévouement à la République.

Ils témoigneront de leur répugnance pour les théories radicales. Ils refuseront de sanctionner par leurs votes un programme dont l'application porterait un coup mortel à la République.

Ce programme dangereux, les électeurs de Figeac le connaissent. Il signifie : Révision immédiate de la Constitution, c'est-à-dire renouvellement de luttes passionnées et réouverture d'une période d'agitation et de trouble pour notre pays, qui a tant besoin de calme et de recueillement.

Ce programme signifie : Dénonciation du Concordat, et par conséquent, suppression du budget des Cultes. Cette double mesure, si le Parlement l'adoptait, jetterait un trouble profond dans les consciences, que l'application des décrets émut naguère si vivement. La séparation de l'Église et de l'État n'est pas une réforme nécessaire; elle est repoussée par la grande majorité des Français; elle n'est réclamée que par une minorité impie, athée et révolutionnaire.

Le programme radical signifie encore : Refonte à peu près générale de l'impôt; conversion de la rente, etc., etc. Notre budget qui est loin d'offrir une situation bien prospère serait mis dans de graves périls par l'exécution de ces mesures aussi dan-

France à peu près dans tous les sens, j'ai vu l'Italie, j'ai poussé une pointe en Belgique, je garderai longtemps le regret de n'avoir aperçu l'Angleterre que des falaises de Boulogne ou du phare de Calais, et je caressais depuis longtemps le désir secret de visiter cet Orient qui n'apparaît à nos imaginations que dans un nimbe d'or et de lumière, et dont les peintres et les poètes nous ont révélé les aspects et décrit les enchantements.

Aussi, quand on m'a proposé d'aller remplir en Algérie mes modestes fonctions, ai-je accepté avec un empressement et un enthousiasme qui ont presque étonné mes chefs.

C'est que, pour beaucoup de personnes, encore l'Algérie c'est l'exil. Les souvenirs de Lambessa hantent pas mal de cerveaux, et on ne serait pas éloigné de considérer le fonctionnaire ou le colon algérien comme de malheureux déportés. Peut-on à ce point oublier qu'Alger est à 36 heures de Marseille, et à 28 de Port-Vendres ?

Sans doute, ce n'est pas l'Orient de mes rêves, ce n'est pas la terre mystérieuse si bien entrevue et décrite par les Chateaubriand, les Lamartine, les Théophile Gauthier, les Gérard de Nerval, mais c'est le même climat, le même soleil, la même lumière. Ce sont les mêmes vastes horizons et les mêmes habitants.

gereuses qu'inopportunes.

Le programme radical signifie encore : expulsion des prétendants, c'est-à-dire confection d'une loi de suspects avec son cortège sanglant.

Ce programme n'est pas le nôtre; il n'est pas non plus celui des électeurs de Figeac qui donneront leur entière approbation au programme sagement libéral de M. Robert Calmon.

République modérée, libérale, progressiste; liberté pour tous, égalité pour tous; respect de tous les cultes, maintien de nos grandes institutions; réformes sages, utiles et mûrement étudiées, enfin la patrie pour tous; tel est le programme auquel se rallieront les électeurs de Figeac en élisant M. Robert Calmon.

Nos compatriotes montreront ainsi leur sincère attachement pour la République. Ils affirmeront leurs préférences pour la modération et la vraie liberté; ils repousseront des alliances compromettantes; et ne voudront pas s'unir avec tous les hommes de la réaction et du désordre pour confectionner un député soi disant républicain.

Si, selon toutes les prévisions, M. Robert Calmon l'emporte sur le candidat radical, si tendrement caressé et choyé par les bonapartistes, les électeurs de Figeac manifesteront leur reconnaissance à l'égard d'une famille qui n'a jamais marchandé son dévouement à ses compatriotes et à son pays.

Le scrutin de dimanche doit être une énergique protestation des républicains modérés de Figeac, contre l'insulte faite à la mémoire du grand patriote, par les anarchistes de Belleville.

Un républicain conservateur.

Entre l'Arabe de l'Hedjaz ou de l'Yémen et l'Arabe du Sahara, il n'y a aucune différence. Tous deux ont conservé intact, avec le majestueux costume des patriarches, le dépôt des traditions de famille et de tribu, et ils garderont longtemps encore, malgré nos efforts civilisateurs, avec leurs mœurs et leurs coutumes, leur fanatisme intolérant et leurs anti-ques préjugés.

En outre, l'Algérie, c'est la France nouvelle. Ici, sur cette terre fécondée depuis plus de cinquante ans par le sang de nos soldats et les sueurs de nos colons, on est en Orient sans s'expatrier. Les cris gutturaux des Indigènes, leurs grands burnous flottants, vous empêchent d'oublier que vous n'êtes plus en Europe, mais les enseignes des magasins, les conversations des promeneurs, les uniformes des soldats, et le drapeau tricolore qui flotte sur tous les édifices, vous rappellent que vous foulez aux pieds une terre française. Et c'est avec un légitime sentiment d'orgueil qu'on admire, à peine débarqué, les transformations opérées et les progrès accomplis dans ce pays qu'on appelait avec raison, au commencement de ce siècle, la côte Barbaresque, et dont tous les ports n'étaient que des repaires de pirates et d'écumeurs de mer.

Mais je m'aperçois que je m'égare.

Informations

Election de Belleville.

M. Sigismond Lacroix, intransigeant. 3,795 élu.
M. Métivier, opportuniste. 1,897

Depuis quelques jours, des bruits à propos d'une conversion imminente de la Rente, ont été répandus soit dans le monde financier, soit par divers organes de publicité.

Nous croyons savoir, dit le Temps, que le ministre des finances a déclaré nettement que tous ces bruits étaient dénués de fondement. L'honorable M. Tirard a saisi toutes les occasions qui s'offraient à lui de démentir ces bruits, et notamment, il a chargé le commissaire spécial de la Bourse de déclarer que tous les projets qu'on lui prêtait à ce sujet étaient inexacts. M. Tirard n'a pas jugé qu'il pût formuler un démenti par la voie officielle à raison même de la multiplicité des fausses nouvelles qui se sont répandues, et parce qu'un premier démenti une fois donné, le ministre des finances se serait vu ou dans l'obligation de démentir successivement tous les bruits analogues qui se répandent périodiquement, ou de paraître considérer comme exactes les assertions qu'il n'aurait pas pu démentir.

On a annoncé le voyage du duc et de la duchesse d'Alençon à Baden-Baden : le motif de ce voyage est que la comtesse de Trahi, sœur de l'impératrice d'Autriche et de la duchesse d'Alençon, est à toute extrémité dans cette ville. L'impératrice Elisabeth s'est mise en route pour aller retrouver sa sœur.

LE COURONNEMENT DU TSAR.

Le correspondant de Paris du Times écrit à ce journal :
J'apprends qu'à la Cour de Russie il est abso-

Précédons par ordre. Avant de parler de l'Algérie, il faut bien dire comment on y arrive, et raconter cette odyssée qui, pour être moins longue que celle du fameux roi d'Ithaque, est cependant quelquefois signalée par de nombreuses péripéties.

Jadis, avec les bâtiments à voiles, si la traversée était contrariée par le calme ou le vent debout, elle durait jusqu'à douze ou quinze jours. Aujourd'hui, ce n'est plus rien, du moins comme durée. L'important est de bien choisir son bateau.

Trois grandes Compagnies font le service : la Compagnie Transatlantique qui transporte les dépêches et reçoit la subvention de l'État, les Messageries Maritimes, et la Compagnie Touache. Seules, les deux premières ont des bateaux à grande vitesse. C'est donc à elles qu'il faut s'adresser. On le peut avec pleine confiance.

Sur tous leurs paquebots, sans exception, vous trouvez un accueil cordial et des soins intelligents. Les officiers sont des gens du monde, et conservent ces traditions d'exquise politesse dont se vante à bon droit la Marine française. Sur la foi de quelques romans ou de quelques caricatures, on se représente souvent nos officiers de vaisseau comme des loups de mer, brutaux et emportés, ayant toujours la

lument décidé d'accomplir le couronnement du Tsar à la fin de mai. On s'est aperçu que le respect des paysans diminuait pour un souverain qui n'avait encore pu se faire oindre des saintes huiles et que le caractère sacré du monarque était mis en doute dans les provinces éloignées. Il a donc été résolu d'accomplir le couronnement malgré tous les risques, car tout délai impliquerait de sérieux inconvénients. D'ailleurs, en ce moment, il n'y a pas de motif sérieux d'inquiétude. Il paraît certain que l'ancienne organisation nihiliste a été détruite, que ce parti a perdu toute cohésion.

La police s'est abstenue d'arrêter un certain nombre de conspirateurs dont elle connaît la culpabilité. En surveillant de près ces personnages, on pourra savoir s'il se fait des tentatives de reconstituer le nihilisme. Mais on n'a rien découvert de suspect dans ces derniers temps, et il y a bien des années que le gouvernement Russe n'a traversé de période plus calme.

Revue des Journaux

Le Figaro :

Le Figaro parlant de l'élection de Belleville, dit que M. Sigismond Lacroix sera un dangereux collègue pour M. Clémenceau.

La Paix :

La Paix croit qu'aucune des causes de décadence du commerce extérieur n'est sans remède.

Une seule d'entre elles résulte de nos lois et peut être supprimée par le législateur : c'est la protection douanière. Les autres viennent de notre fait et sont le résultat de nos fautes. Nous ne pouvons les faire disparaître qu'en nous corrigeant nous-mêmes.

Le Parlement :

Le Parlement croit que si la révision se fait un jour ce sera par suite de promesses antérieures que la Chambre vaudra remplir ; nous serions bien étonnés d'entendre le pays, le vrai pays, répondre à l'appel de la Ligue et exiger lui-même un changement dans ses institutions, un changement quelconque sans dire lequel, car si on le disait, il y aurait immédiatement dix ligues différentes et personne ne s'entendrait plus.

Le XIX^e Siècle :

Le XIX^e Siècle approuve le projet de restriction de l'affichage, car il ne comprend pas que, sous prétexte de liberté d'affichage, il soit permis de salir impunément la voie publique.

On lit dans le Journal des Débats :

« La destinée du budget de 1883 ne saurait prêter à aucun doute. A la fin de deux premiers mois, les évaluations de recettes ont été dépassées de 1 million 600,000 fr. ; mais les crédits supplémentaires ont ajouté 42 millions aux dépenses, dont 23 millions pour la Tunisie (page 74 de l'Exposé des motifs). En supposant que l'allure des impôts se maintienne, et l'on ne peut guère espérer mieux, on aura certainement en 1883 un déficit qu'on est modéré en estimant à une centaine de millions ; et cependant cette année 1883 aura encore bénéficié d'une recette extraordinaire de 32 millions. »

pipe à la bouche, sacrant et jurant à tout propos. Erreur profonde, et sur laquelle il serait de mauvais goût d'insister plus longtemps.

Nous n'avons au sujet du service postal qu'un desideratum à exprimer. Le nombre des Courriers n'est pas suffisant. Il a été augmenté dans ces derniers temps, il y en a cinq par semaine, mais il faudrait entre Alger et Marseille des relations quotidiennes, et tant qu'il n'y aura pas un départ chaque jour, l'Algérie aura le droit de se plaindre et le devoir de réclamer.

Ce n'est pas tout que de choisir le bateau ; il faut encore s'y loger, et savoir trouver, si on arrive à temps, une Cabine qui soit le plus possible au centre du navire, et où se fassent moins sentir le tangage et le roulis.

En ma qualité de fonctionnaire, ayant droit au passage, c'est à la Compagnie subventionnée par l'Etat que j'ai dû m'adresser. Après de longues courses du Commissariat du Gouvernement aux bureaux de la Compagnie, je finis par me caser à ma convenance. Il ne restait plus qu'à faire porter les bagages à bord du *Saint-Augustin*. C'est le nom du paquebot qui devait nous emporter vers la terre du soleil.

Toutes les fois qu'on doit prendre la mer (je ne parle ici, bien entendu, que des marins novices comme moi) on se demande avec anxiété si le vent sera modéré et la vague clémente. On consulte le baromètre, on va sur la

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

ÉLECTION DE FIGEAC

Figeac, 28 mars.

Mon cher Directeur,

Ce qui se passe chez nous depuis un mois, est bien peu fait pour attirer aux partis extrêmes et à leur candidat les sympathies des gens sérieux. Nulle part, en effet, on ne vit le mensonge et l'injure plus audacieusement répandus par les bonapartistes et les intransigeants contre le représentant des idées libérales et de la République modérée, M. Robert Calmon.

C'est un spectacle bien attristant et bien fait pour dégoûter de la vie politique, que de voir avec quelle rage et quel oubli de toute dignité les réactionnaires et les anarchistes se ruent sur leurs adversaires, soit dans les réunions publiques, soit dans leurs journaux et s'évertuent de transformer en écœurantes scènes de tréteau, les manifestations du suffrage universel.

Et si je signale ces tristes procédés, c'est bien moins pour m'en plaindre au point de vue du succès de la candidature de M. Calmon qu'ils rendent certain, que pour déplorer de voir ainsi des hommes qui se disent républicains, donner publiquement, par leurs excès et leurs violences de langage, la mesure de leur faiblesse et de leur déraison !

Ce n'est certes point de cette manière que l'on fait accepter et aimer par les masses, l'idée républicaine.

Et savez-vous, mon cher Directeur, le résultat de toutes ces manœuvres anarchico-bonapartistes ? Elles ont eu l'heureux effet d'ouvrir les yeux à un candidat dont personne, excepté les radicaux, n'a osé mettre en doute la sincérité des convictions républicaines, et en présence de l'alliance monstrueuse des partisans de la Commune avec les auteurs du Deux-Décembre, l'honorable M. Soullac, revenant sur une déclaration, surprise à sa loyauté, n'a pas voulu se désister en faveur du plébiscitaire, M. Rozières.

On félicite généralement M. Soullac de son énergique résolution, qui est la condamnation éclatante de toutes les compromissions et de toutes les drôleries qui s'étaient sous nos yeux.

La lutte est donc bien entre l'idée républi-

jetée, on cherche à entendre les réflexions des vieux matelots, quelquefois même, pour s'aguerrir et pour éprouver son estomac, on fait une courte promenade sur une de ces embarcations de plaisance qui pullulent dans le port de Marseille.

Le jour de notre départ, le ciel était sombre, le vent, ce terrible mistral de Provence, commençait à souffler, et du môle de la Joliette, on voyait les flots se heurter et se couvrir de blanche écume. L'aspect de la mer n'était pas rassurant, et ma jeune famille qui, en fait de traversées, n'avait encore navigué qu'autour du château d'If, commençait à s'inquiéter. Je faisais bonne contenance, et riais de ces frayeurs, mais je me demandais intérieurement comment nous allions supporter ces tortures sans nom qu'on appelle le mal de mer.

Vers trois heures du soir, arrive une éclaircie. Le soleil brille, les vagues semblent s'apaiser, l'espérance renaît dans nos cœurs. Un vieux marin que je connais et que je consulte me répond par cette phrase énigmatique : la mer n'est pas mauvaise, mais il y aura de la houle.

Grâce au soleil qui continue à se montrer, nous attendons sans trop de crainte le moment du départ. Nos bagages sont à bord. Il est cinq heures, nos amis nous accompagnent, et nous montons sur le *Saint-Augustin*.

caine modérée représentée par M. Robert Calmon, et l'idée révolutionnaire ayant pour champion M. Rozières, soutenu par tous les coalisés de la réaction et de l'intransigeance qui se font un jeu de la tranquillité publique, et ne demandent que le bouleversement social.

Il ne faudrait pas connaître nos sages population du Haut-Quercy, pour croire qu'ils vont oublier leurs vrais intérêts, pour obéir à quelques énergumènes dévorés d'ambition qui se figurent avoir quelque valeur et quelque influence sur le corps électoral parce qu'ils parlent haut et font beaucoup de tapage.

Ils verront dimanche, l'effet de leur ridicule campagne. Je viens de parcourir les divers cantons ; partout on rend hommage à l'attitude fermement modérée et digne de M. Robert Calmon, et partout on considère son élection comme assurée.

Agréé, etc.

Un ami de l'Ordre.

Une Rectification

Nous recevons de M. Calmon, vice-président du Sénat, la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

Soldelpsch, le 27 mars 1883.

Mon cher Monsieur Layton,

On répand le bruit que je me suis abstenu dans le scrutin concernant les 20,000 fr. de crédit, votés par les Chambres, pour les obsèques de M. Gambetta. L'*Officiel*, en effet, par erreur, m'a mis au nombre des abstenus, mais j'ai réclamé et demandé la rectification.

Je vous prie de rétablir la vérité dans votre plus prochain numéro et d'ajouter que j'ai accepté de faire parti du Comité central, chargé de l'érection à Paris, d'un monument à Gambetta. Croyez à mes affectueux sentiments.

A. CALMON.

M. Calmon affirme hautement ses idées d'ordre et de modération dans une nouvelle circulaire qu'il vient d'adresser aux électeurs de l'arrondissement de Figeac :

Mes chers Concitoyens,

Vous connaissez le résultat du scrutin du 18 mars.

J'ai obtenu 8,773 suffrages ;
M. Rozières en a réuni 6,535 ;
M. Soullac, 5,406.

Je veux dès aujourd'hui remercier les électeurs qui, en m'accordant cette imposante majorité, ont fait justice des calomnies grossières et ridicules dont quelques-uns se sont servis pour me combattre.

Je reste fidèle au programme que je vous ai soumis et je fais un dernier appel à tous ceux qui, soucieux de la grandeur de la patrie, pen-

C'est un magnifique navire, de plus de mille tonneaux, parfaitement aménagé et qui, nous dit-on, se conduit admirablement à la mer. Le capitaine Prève, aussi galant homme que marin expérimenté, nous accueille de son mieux et nous fait conduire dans nos cabines que nous quittons bientôt pour remonter sur le pont. Les passagers arrivent en foule, escortés de parents et d'intimes ; les officiers donnent des ordres, les matelots descendent les marchandises dans la cale, les treuils grincent, la vapeur siffle, et de la cheminée peinte en rouge s'échappe une noire fumée. Il y a sur le vaisseau un mouvement incroyable ; on dirait une petite ville.

Tout à coup la cloche sonne. C'est le moment des adieux, moment triste et cruel pour ceux qui, comme nous, sèment un peu de leur cœur sur toutes les routes et voient souvent s'interrompre, à peine commencées, de douces et chères relations. On se serre la main, on s'embrasse en se promettant de s'écrire et en se disant au revoir. La voix se voile, les yeux se remplissent de larmes, on se sépare enfin après une dernière et chaleureuse étreinte.

La passerelle qui nous reliait à la terre est levée, le capitaine se rend à son poste, on lâche les amarres et le navire se met en mouvement.

De tous côtés les chapeaux et les mouchoirs

sent avec moi, que la prospérité de la France et de la République est inséparable de l'ordre et de la liberté.

ROBERT CALMON.

Conseiller général.

Figeac, le 20 mars, 1883.

La multiplication des bulletins

On nous écrit de l'arrondissement de Figeac la lettre suivante dont nous laissons toute la responsabilité à son auteur :

Monsieur le Rédacteur,

Nous possédons dans ce pays, non loin de la ville de *Quiquénprend*, une commune dont les élections ont été de tout temps légendaires.

D'aucons racontent que la maltôte et les tripotages de scrutin y fleurissent comme aux plus beaux jours de l'Empire, sous l'égide d'un maire plébiscitaire.

Cette fois encore, la tradition ne s'est point démentie, et le dépouillement du scrutin a donné lieu comme toujours à des résultats fantastiques.

Voici, en effet, les chiffres officiels, pris le 19 mars à la sous-préfecture :

Nombre des électeurs inscrits...	622 voix.
Votants.....	539 —
MM. Calmon	36 voix.
Rozières	525 —
Soullac.....	5 —
Voix perdues	1 —

En additionnant, cela fait 567 voix. Or, le nombre des votants était de 539 !

C'est donc 28 voix de trop, 28 voix ajoutées par une main complaisante, au profit, tout naturellement, de la candidature Rozières.

Ce résultat ne surprendra personne, étant donné le nom de la commune en question. Nous n'en signalons pas moins le fait à l'attention de M. le Procureur de la République, pour le prochain scrutin.

Autre détail non moins typique.

Chacun sait qu'en France et dans notre département en particulier, le nombre des électeurs votants donne une moyenne variant de 20 à 23 0/0, proportionnellement au chiffre de la population. C'est un fait acquis, incontestable. Ainsi, pour l'élection du 18 mars dernier, l'arrondissement de Figeac a fourni une moyenne de 23 0/0 pour le nombre des votes exprimés.

Le canton de Latronquièrre a donné une moyenne de 21 0/0.

Celui de Lacapelle-Marival, une moyenne de 22 0/0.

Celui de St-Céré, une moyenne de 23 0/0 etc., etc.

Quant au canton de Figeac-Est, il a voté dans la proportion de 30 0/0 de la population.

Pour arriver à cette moyenne extravagante, on a dû convoquer le ban et l'arrière-ban des électeurs..... et autres. Il est absolument invraisemblable qu'en cette aventure on n'ait

s'agitent en signe d'adieu. Nous partons, et, marchant vers l'inconnu, nous nous demandons avec tristesse si nous retrouverons au retour toutes ces mains loyales et amies qui saluent notre départ. Et reportant notre pensée sur nous-mêmes, et sur les dangers inséparables de toute traversée, si courte qu'elle soit, après avoir jeté un dernier regard sur la foule sympathique qui accompagne de ses vœux notre navire, nous contemplons la mer immense, et les beaux vers du poète nous reviennent à l'esprit :

Oh ! combien de marins, combien de capitaines
Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines,
Dans ce morne horizon se sont évanouis !
Combien ont disparu, dure et triste fortune,
Dans une mer sans fond, par une nuit sans lune,
Dans l'aveugle Océan à jamais enfouis !

J. B.

Nous continuerons samedi, le Feuilleton : *Les Coups de Foudre*, qu'un accident de mise en page nous empêche de publier aujourd'hui.

donné de nombreuses entorses à la signification et à la dignité du scrutin, toujours à l'exemple de la commune dont nous parlions tout à l'heure.

Ainsi, voilà 13 ans que nous sommes en République, et il existe en France des pays où fleurit la fraude électorale, comme dans d'autres fleurit l'oranger....

Encore une fois, il est du devoir de l'Administration d'y mettre bon ordre.

Caveant consules.

(Un électeur, ami de la statistique).

La presse républicaine modérée continue à s'occuper de l'élection de Figeac et fait des vœux pour le succès de M. Calmon.

On écrit de Figeac au XIX^e Siècle :

Le dépouillement du scrutin pour l'élection d'un député dans l'arrondissement de Figeac a donné les résultats définitifs suivants, qui nécessitent un scrutin de ballottage :

M. Robert Calmon... 8,751 voix.
M. Rozières..... 6,542 —
M. Soullac..... 5,416 —

M. Calmon arrive donc premier avec 2,209 voix de plus que M. Rozières. Quant à M. Soullac, nous apprenons qu'il se desiste purement et simplement, sans engager ses amis à se reporter sur l'un des candidats restant, plutôt que sur l'autre, ayant déclaré dans une réunion publique que les électeurs n'étaient pas une marchandise dont il se crût le droit de disposer à son gré.

Comment se répartiront les 5,416 suffrages qu'il a obtenus ? Les 8,751 voix qu'a eues M. Calmon au premier tour de scrutin lui resteront fidèles. Elles sont absolument républicaines et gouvernementales. Les 6,542 voix de M. Rozières sont le produit de la coalition des partis extrêmes et mécontents ; et quant aux 5,416 voix de M. Soullac, républicain du gouvernement de Juillet et de 1848, les unes lui venaient d'anciens amis politiques, et les autres, en bien plus grand nombre, étaient dues à l'estime et à la sympathie bien légitimes dont il est entouré. Parmi ces dernières, celles défavorables au régime républicain iront probablement à M. Rozières ou s'abstiendront ; les autres, et c'est la grande majorité, reviendront sans nul doute à M. Calmon, dont l'élection paraît assurée.

Ajoutons que, dans deux réunions publiques organisées contre lui, M. Calmon a su faire tourner la sympathie en sa faveur, et prouver qu'il occupera à la Chambre une situation digne du nom qu'il porte.

Nous nous associons pleinement, ajoute le XIX^e Siècle, aux appréciations de notre correspondant. Nous sommes convaincus, d'ailleurs, que tous les électeurs républicains de Figeac, à quelle nuance qu'ils appartiennent, reporteront leurs voix sur M. Robert Calmon, se montrant fidèles à la discipline politique qui peut seule assurer, par toute la France, le triomphe définitif des nos institutions.

Nous apprenons à l'instant la mort de M. De-lord, sénateur du Lot, qui vient de s'éteindre dans sa propriété de Pechfumat, après une longue maladie.

Une circulaire du ministre de la guerre, en date du 20 mars courant, prévient les préfets que les lettres d'obédience ne pourront plus être considérées comme un titre suffisant pour ouvrir, devant les conseils de révision, le droit à la dispense du service militaire aux instituteurs-adjoints. Dorénavant, le brevet de capacité seul donne, avec l'engagement de se vouer pendant dix ans à l'enseignement public, le droit d'obtenir une dispense conditionnelle.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

La session que les Conseils généraux vont tenir, à partir du lundi 2 avril, sera la dernière à laquelle ils participeront dans leur composition actuelle.

En effet, avant la grande session du mois d'août, ces Conseils devront tous être renouvelés par moitié. Institués en 1872, en vertu de la loi départementale du 10 août de la même année, les Conseils généraux ont déjà, en dehors de l'élection initiale, subi trois renouvellements partiels : le 1^{er} 1874, le 2^e en 1877, le 3^e en 1880. Ils sont renouvelables par moitié tous les trois ans.

La moitié qui sort cette année est celle qui, élue en 1871, a déjà subi le renouvellement de 1877. Le nombre total des Conseil généraux est de 2,996, dont 2,918 pour la France et 78 pour l'Algérie. Il y aura donc à élire, cette

année, 1,459 conseillers en France et 39 en Algérie.

Par décision de M. le ministre de l'instruction publique en date du 19 mars, le comité d'inspection et d'achat de livres de la bibliothèque de Cahors est réorganisé. Il se compose de MM. Cambres, président du Conseil général du Lot, Bourdon, professeur en retraite, De Flaujac, ancien maire de Cahors, Cohen, ingénieur en chef des ponts et chaussées, Combarieu, archiviste du département.

Notre compatriote, M. Charles Vidal, directeur des postes et télégraphes dans le Pas-de-Calais, vient d'être nommé à Rouen, directeur des postes et télégraphes de la Seine-Inférieure.

Les journaux de Paris annoncent la mort de M. Bessières, colonel en retraite, décédé le 22 mars, à Chantilly, âgé de 80 ans. Le colonel Bessières était le neveu de notre compatriote le maréchal duc d'Istrie.

Notre compatriote, M. Pechméja, surnuméraire à la Trésorerie générale du Lot, vient d'être nommé percepteur à Pamblanc, dans la Côte-d'Or.

Une médaille d'argent de 2^e classe est accordée au sieur Richard, Jean, domicilié à Labéraudie, commune de Pradines, qui le 5 décembre 1882, s'est particulièrement distingué en coopérant au sauvetage de deux hommes réfugiés sur des arbres au milieu des eaux débordées du Lot.

Une médaille d'argent de 2^e classe est également accordée au sieur Salgues, Louis, boulanger à Cabrerets, qui, le 8 décembre 1882, bien que ne sachant pas nager, s'est jeté dans la Sayne, pour sauver une femme sur le point de se noyer.

M. Muxart, professeur au lycée de Cahors, ayant trouvé hier, sur la place Thiers, une certaine somme d'argent, s'est empressé de la déposer au bureau de police pour être mise à la disposition de son légitime propriétaire.

Cette somme a été immédiatement remise à M. Périer, Jean, rue du Château-du-Roi, n° 7.

On lit dans le Journal de Bergerac (Dordogne) :

Trois soldats du 108^e de ligne, en garnison dans notre ville, ont été arrêtés, le 16 mars courant, sur l'ordre de l'autorité militaire supérieure, comme affiliés à l'Internationale. Ils ont été, dès le lendemain matin, conduits en Afrique, sous l'escorte de la gendarmerie, et dirigés sur trois corps différents, en expédition l'un dans la Province de Constantine, l'autre dans la province d'Alger et le troisième dans la province d'Oran.

Dernières Nouvelles

Rome, 25 mars.

Dans la nuit de samedi à dimanche, une bouteille remplie de poudre a éclaté près du ministère des grâces et de la justice. Une bouteille semblable a été trouvée avant qu'elle ait pu éclater, près du Quirinal. La police a procédé à quelques arrestations. On a trouvé sur une des personnes arrêtées un portrait d'Oberdan.

Catane, 26 mars.

Le directeur de l'Observatoire de l'Etna annonce que l'éruption du volcan semble cesser.

Paris, 29 mars.

Le duc de Chartres est arrivé hier à Constantinople.

On assure que le Conseil des ministres, qui se tiendra dans la matinée, arrêtera les instructions définitives pour les préfets, concernant l'agitation révisionniste.

Les élections pour le renouvellement des Conseils généraux auront lieu le 5 août.

LA CANDIDATURE DU DUC D'AUMAËLE.

La mort de M. Varroy va nécessiter la prochaine convocation du collège électoral sénatorial de Meurthe-et-Moselle.

L'Echo Lorrain de Nancy pose dès aujourd'hui dans ce département, la candidature sénatoriale de Mgr le duc d'Aumale.

Paris, 28 mars.

M. Tirard, ministre des finances, est parti pour l'Algérie ; son absence durera une dizaine de jours.

M. Raynal fera l'intérim des finances.

On assure qu'une note de M. Challemel-Lacour, ministre des affaires étrangères, concernant le conflit de Madagascar, avertira les puissances que, considérant les dispositions conciliantes de plusieurs tribus malgaches, la France se bornera à châtier la reine des Hovas.

Bourse de Paris.

Cours du 29 Mars.

Rente 3 p. %.....	80.35
— 3 p. % amortissable.....	82.00
— 4 1/2 p. %.....	110.50
— 5 p. %.....	114.60

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris 27 mars 1883

Les vendeurs avaient réussi hier à faire reculer le 5 0/0 à 114 65 ; aujourd'hui au début, leur succès s'est accentué ; on a coté 114 45 ; à partir de deux heures, les acheteurs ont repris l'offensive ; ils ont relevé l'ensemble de la cote ; le 5 0/0 a remonté à 114 72, le 3 0/0 reste à 80 35, l'amortissable à 81 80.

Les institutions de Crédit étaient hésitantes un peu au-dessous de leur précédente clôture ; la Banque de France à 5,400, le Foncier à 1,357, la Banque de Paris à 1,050.

Le Suez conserve tendance à la hausse ; on le demandait à 2,557. Le Panama reste à 495, le Gaz à 1,500.

Les Valeurs internationales sont vigoureusement soutenues ; le 5 0/0 Italien ferme à 90 40, le 5 0/0 Turc à 12 27, la Banque Ottomane à 764. l'Unifiée Egyptienne à 380.

Nous croyons savoir que le conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer du Nord proposera à la prochaine réunion annuelle des actionnaires convoquée pour le 28 avril, la distribution d'un dividende total entre fr. 75 à 76, contre fr. 77 en 1881, dividende sur lequel il leur a déjà été payé en janvier dernier, un acompte de fr. 28.

Les liquidateurs de l'ancienne Société civile des Charbonnages réunis de Fayt et Bois d'Haine (Belgique) invitent de nouveau les créanciers à produire leurs réclamations aux mains de M. Tamin, demeurant à Paris, rue de l'Arbre-Sec, 46, leur mandataire chargé de la répartition.

THÉÂTRE DE CAHORS

Jeudi 29 mars

Représentation extraordinaire

Avec le concours de M. CHERVET du théâtre des Nations et de M^lle CASTELNAU et DEFARY de la Gaité.

Le Barbier de Séville

Comédie en 4 actes de Beaumarchais

Les aventures du Roi Dagobert voyageant accompagné de Jehan de Nivelle et venant voir la bonne ville de Cahors, folie-Bouffe en 2 actes et 4 tableaux.

Nous conseillons à toutes les personnes d'un tempérament faible et délicat de faire un emploi régulier des gouttes concentrées de FER BRAVAIS.

PAPIER WLINSI, Remède souverain

pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Mauvaise Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exiger le nom WLINSI.

LE VIN de G. SEGUIN, fortifiant et

fébrifuge, est très efficace dans les Convalescences, Appauvrissement du Sang, Pertes d'Appétit, Digestions difficiles, Fièvres, etc. Paris, 378, rue Saint-Honoré.

Étude de M^e Louis BOUSQUET, avoué à Cahors, rue Fénélon, n° 7.

VENTE

PAR SUITE DE

Saisie immobilière

A l'audience des criées du tribunal civil de Cahors au Palais de justice de ladite ville le Samedi vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-trois, à midi précis.

Suivant procès-verbal de M^e Balitrand, huissier à Cahors en date des vingt-huit, vingt-neuf et trente-un juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, visé et enregistré, dénoncé à la partie saisie suivant exploit dudit huissier en date du douze août mil huit cent quatre-vingt-deux aussi visé et enregistré conformément à la loi ; lesdits procès-verbal et exploit de dénonciation transcrits au bureau des hypothèques de Cahors, le dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-deux, Vol. 84, numéros 26 et 27.

Et à la requête de M. Louis Dordé banquier, domicilié à Villeneuve-sur-Lot, agissant en son nom et comme liquidateur de la maison de banque J. Gras fils et Dordé.

Sur ladite et au préjudice de M^lle Angèle Demeaux épouse de M. Léopold Martin, et de ce dernier pris tant en son nom personnel que pour l'autorisation de son épouse propriétaire domiciliées ensemble à Grimard, Commune de Duravel.

Il a été procédé à la saisie réelle d'immeubles leur appartenant et parmi lesquels se trouvent ceux

ci-après désignés.

M. Dordé, ayant cessé ses poursuites, MM. Escande et fils, banquiers à Fumel furent subrogés à son lieu et place ; et par jugement du tribunal civil de Cahors en date du vingt-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré, M. François Dufour, avocat, domicilié à Cahors, a été subrogé à son tour, mais à l'égard seulement de M. Martin, dans les poursuites que MM. Escande et fils, avaient abandonnées contre lesdits époux Martin.

Le cahier des charges sur lequel se poursuit la vente a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors où tout le monde est admis à en prendre connaissance.

Pendant le cours des formalités, la dame Angèle Demeaux, épouse de M. Martin, a formé contre le poursuivant une demande ayant pour objet de faire distraire de la saisie divers immeubles lui appartenant.

Par jugement du neuf mars mil huit cent quatre-vingt-trois, ledit tribunal a accueilli cette demande en distraction en la forme, a nommé M. Decremps, notaire à Cabrerets, expert à l'effet de faire certaines constatations en ce qui concerne les immeubles faisant l'objet de ladite demande et a ordonné que ceux non revendiqués seraient vendus à l'audience du vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-trois.

En conséquence, et aux requête, poursuites et diligences de M. François Dufour avocat, domicilié à Cahors.

Lequel continue d'avoir pour avoué constitué près le tribunal civil de Cahors, M^e L. Bousquet, licencié en droit, demeurant en ladite ville, rue Fénélon n° 7.

Sur la tête et au préjudice de M. Léopold Martin, propriétaire, domicilié à Grimard, commune de Duravel.

Il sera procédé, le samedi vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-trois, à midi précis, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au palais de justice de ladite ville, à la vente et adjudication des immeubles ci-après :

Les frais de poursuites et de vente seront payables par l'adjudicataire, en sus de son prix d'adjudication.

Désignation, telle qu'elle est faite au procès-verbal de saisie, des immeubles à vendre.

1^o Art. 10 de la saisie des immeubles de Puy-l'Evêque.

Grimard, commune de Puy-l'Evêque ; bois numéro 1224 P, du plan cadastral, section E de ladite commune, d'une contenance approximative de vingt-cinq ares soixante-dix centiares, terrain de première classe ;

2^o Article 11 de la même saisie.

Grimard, même commune ; pré numéro 1225 P section E dudit plan, d'une contenance approximative de vingt-quatre ares soixante-dix centiares, terrain de première et deuxième classe ;

3^o Art. 12 de la même saisie.

Grimard, même commune ; terre numéro 1228 P, section E dudit plan, d'une contenance approximative de un hectare quinze ares cinquante-huit centiares, terrain de première et deuxième classes ;

4^o Art. 13 de la même saisie.

Grimard, même commune ; pré numéro 1230 P, section E dudit plan, d'une contenance approximative de soixante-douze ares soixante-trois centiares, terrain de première classe ;

5^o Art. 14 de la même saisie.

Fournicoux, même commune ; pâture numéro 622, section F dudit plan, d'une contenance approximative de vingt-deux ares ;

6^o Art. 16 de la même saisie.

Grimard, même commune ; bois numéro 1224 P section E dudit plan, d'une contenance approximative de trois ares trente-neuf centiares ;

7^o Art. 17 de la même saisie.

Grimard, même commune ; pré numéro 1225 P, section E dudit plan, d'une contenance approximative de dix-neuf ares quatre-vingt-deux centiares, terrain de première et deuxième classe ;

8^o Art. 18 de la même saisie.

Grimard, même commune ; terre numéro 1228, section E dudit plan, d'une contenance approximative de quatre-vingt-six ares, terrain de première et deuxième classe ;

9^o Article 19 de la même saisie.

Grimard, même commune ; pré numéro 1230, section E dudit plan, d'une contenance approximative de quarante-quatre centiares, terrain de première classe ;

10^o Art. 22 de la même saisie.

Fournicoux, même commune ; bois numéro 614, section F dudit plan, d'une contenance approximative de trente-un ares cinquante centiares, terrain de quatrième classe ;

11^o Art. 23 de la même saisie.

Fournicoux, même commune ; bois numéro 621, section F dudit plan d'une contenance approximative de quarante-huit ares.

Conformément à l'article 696 du code de procédure civile, il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèque légale sur les immeubles ci-dessus désignés, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de déchéance.

Mise à prix :

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de dix francs, ci..... 10 fr. en sus des charges.

Fait et rédigé le présent placard, par l'avoué de la partie poursuivante soussigné.

A Cahors, le vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-trois.

Signé : L. BOUSQUET.

Enregistré à Cahors, le vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-trois, F^o, C^o reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signe : DALAT.

S'adresser pour de plus amples renseignements, à M^e Bousquet, en son étude sus indiquée, lequel pourra être chargé d'encherir pour toute personne solvable.

NOUVEAUTÉS. — DRAPERIES. — TOILES.
MAGASIN DE CONFIANCE ET DE BON MARCHÉ

P. BOI

CAHORS. — 12, rue de la Liberté et rue des Élus, 7. — CAHORS.

Cette MAISON se recommande aux personnes désireuses d'acheter réellement bon marché; n'ayant ni loyer, ni commis à payer et peu de frais généraux à supporter et faisant ses achats directement avec les meilleures fabriques, la MAISON BOI peut livrer ses marchandises à 25 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

Grand choix
 de Toiles pur chanvre,
 Toiles blanches et crémées. — Linge de table.
 — Mouchoirs de poche.
 Couteils. — Etoffes pour meubles. — Couvertures.
 — Duvet pour Edredons.
 — Trousseaux et Layettes, etc., etc.

Grand choix
 de Nouveautés pour Robes, tentes nouvelles. — Velours, Soiries.
 — Articles pour Deuil.
 — Châles, Flanelles. — Beau choix de Draperies pour Costume de dames, hommes et enfants. — Draps et Mérinos pour soutanes. — Corbeilles de mariage, etc., etc.

AU GRAND MAGASIN VERT
 MAISON DE CONFIANCE
N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.
 NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

CHEMISES
 sur mesure
 pour
HOMMES

COSTUMES
 sur mesure
 pour
HOMMES

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Pers onnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

PRODUITS MÉDAILLÉS A L'EXPOSITION DE 1881



PHARMACIE CENTRALE

DE CAHORS



ESCROUZAILLES PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.

Ses Vins de quinquina, médaillés, sont spécialement recommandés: préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison: Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas, pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — Liqueur de Goudron contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantres contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eaux de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'Etranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.

MAISON DES 100.000 PALETOTS

CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843
 RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.

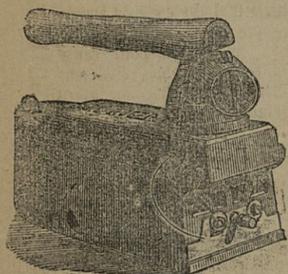
Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits franco.



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS:

Économique, Propreté, Salubrité.

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine: GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence. CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C^e concessionnaire: PARIS, 22, Boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE, sur la CAPSULE. Dépôt chez tous les marchands d'Eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

GRANDS MAGASINS DU

Printemps

PARIS

INAUGURATION

DES

NOUVEAUX MAGASINS

comprenant toute la façade sur la Rue du Havre, une partie du Boulevard Haussmann, toute la longueur sur la rue de Provence et partie de la rue Caumartin.

Vient de Paraître

le Catalogue général illustré, lequel sera adressé gratis et franco à toute personne qui en fera la demande par carte postale ou lettre affranchie adressée à

MM. JULES JALUZOT & C^o
 Paris

Sont également envoyés franco, les échantillons de tous les tissus composant les immenses assortiments du PRINTEMPS.

EXPÉDITIONS FRANCO de Port de tout Achat au-dessus de 25 francs.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Le PRINTEMPS se charge pour le compte de tous ses Clients sans autres frais que le remboursement des droits de timbre et de courtage à l'agent de change, de l'achat et de la vente au comptant de toutes valeurs négociables à la Bourse de Paris, ainsi que de l'encaissement gratuit de tous les Coupons échus. — Le produit de ces valeurs est sur demande conservé en compte courant à disposition, rapportant intérêt de 3 0/0 l'an. — Un carnet de chèques est délivré aux déposants qui en font la demande.

RÉCOMPENSE DE 16,600 FR. A J. LAROCHE

QUINA LAROCHE
 ÉLIXIR VINEUX

ANÉMIE, SANG PAUVRE,

MANQUE D'APPÉTIT

DIGESTIONS MAUVAISES

FORMATIONS DIFFICILES

RACHITISME

FIÈVRES

Convalescences de FIÈVRES

PARIS, 22 et 19, rue Drouot, et Ph^o.

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS. 1881

Maison Doucède

CAHORS. — Rue de la Liberté.

M. Doucède prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beau choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc.

SOLIDITÉ, ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

On demande à louer à Cahors avec bail

UNE MAISON

Avec grand rez-de-chaussée disposé pour magasin, située à proximité du marché et de préférence formant encoignure sur les boulevards, de la rue Fénélon à celle de la Liberté, ou dans une de ces deux rues ou autres rues passagères et commerçantes tombant sur le marché.

Ecrire immédiatement en donnant renseignements sur local et situation, à M. A. BOISSAU, rue Disly, à COGNAC (Charente).

HERNIE Cette terrible infirmité n'est plus incurable. Une Médaille d'or vient d'être décernée au D^r RAMOGNI-NO, qui, dans un but d'humanité, prescrit gratuitement son traitement, les essais faits sur 9871 herniaires ont tous réussi.

Preuves de guérison: M. Roux, r. Tarasque, 5, à Marseille, a été guéri d'une hernie de 18 ans, Barrière, rue Fort-Sanctuaire 52, d'une de 8 ans. Feraud, garde du pont de Cadet, d'une de 15 ans. — S'adresser franco à M. RAMOGNI-NO, Docteur de l'Université Américaine, à Marseille.

HAFFNER PIERRE

Médailles d'Or à l'Exposition Universelle de 1878 et Bordeaux 1882

12 & 14, Passage Jouffroy, PARIS

COFFRES-FORTS tout en FER

ENVOI FRANCO DESSINS ET PRIX-COURANTS

MACHINES A COUDRE
 De la Maison **BARIQUAND et Fils**
 CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS. (B. G. D. G.)
 Ces Machines, se recommandent par la simplicité de leur mécanisme, et leur bon perfectionnement.
 Seul dépôt à Cahors, chez M. Ch. DESPRATS, successeur de M. CANGARDEL 4^{me}.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
 EXIGER LE VÉRITABLE NOM

LE CAFÉ DES GOURMETS
 est composé des meilleures sortes
 Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
 Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom: **LE GOURMETS**
 ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

PLUS DE MAUX DE DENTS!
 L'ÉLIXIR DENTIFRICE
 par l'emploi de
R. P. BÉNÉDICTINS
 de LA BAYE DE SOULIAC (Gironde)
 DOM BÉNÉDICTIN, Prieur.
 2 Médailles d'Or, Bruxelles 1850, les plus hautes récompenses.
 INVENTÉ EN 1873 par R. P. BÉNÉDICTIN
 EN VENTE chez M. SEGUN 2, rue Huguette
 Paris 24 1874. — Poudre blanche: 1 25 1/2. — Pâte, blanche: 2.
 Se trouve à Cahors, chez M. DEBIE, Courtois, Courtois, Courtois.

POMMADE BERTINOT
 Pour la guérison radicale et infaillible des cors au pieds, durillons et ceils de perdris, 1 franc le flacon.
 Dépôt Cahors chez M. PAGANEL, coiffeur-parfumeur, boulevard Gambetta, 33, et à Paris, faubourg St-Denis, 65.

Le Propriétaire-Gérant A Layton.